



Le 30 janvier 2018

Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger
Monsieur BOUCHARD Christophe
Directeur de l'AEFE
23, place de Catalogne
75014 PARIS

Monsieur le directeur,

Pour faire suite aux discussions en CHSCT sur la mise en place des actions de prévention et de secours civiques au sein du réseau, nous avons rencontré M. Zelmat le 18 décembre dernier afin de faire le point avec lui sur ce dossier.

Après cet échange, il apparaît clairement que l'Agence doit désormais mettre en place très concrètement sa politique en matière de prévention et de secours civiques. En effet, les démarches entreprises par vos services auprès du MEN, de la DGESCO et du Ministère de l'Intérieur laissent entrevoir ce qui pourrait et devrait être mis en place au sein du réseau.

Avant de vous soumettre des propositions concrètes, permettez-nous de rappeler les objectifs fixés par les ministères de l'Intérieur et de l'Education Nationale dans la circulaire interministérielle n°2016-103 du 24/08/2016, circulaire qui fixe les enjeux et objectifs pour améliorer les capacités de réaction de la communauté éducative en cas de crise : « à la fin de l'année scolaire 2016/2017, 50 % des élèves de troisième devront avoir reçu une formation à la prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1). 60 % en 2017/2018 et 70% en 2018/2019 ».

Dans notre courrier du 6 janvier 2017, nous vous avons fait part de propositions visant à former un maximum d'élèves et de personnels en secourisme. Pour cela, nous proposons à l'Agence de former des formateurs de formateurs (FF) par zone de formation. Ces FF auraient ensuite la charge de former des formateurs PSC1 (FPSC1) dans chaque établissement de leur zone. Ces FPSC1 auraient ensuite la charge de former les élèves et les personnels de leur établissement.

Suite aux discussions entre l'Agence et les différents acteurs en matière de prévention et de secours civiques, voici les propositions que les syndicats de la FSU vous soumettent :

- **Former des formateurs de formateurs (FF) dans chaque zone de formation.**

Suite aux réticences du MEN à intégrer des personnels de l'Agence au sein de ses propres formations, et sur les recommandations du Capitaine Leclercq (*chef de la section secourisme de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises*), l'Agence pourrait

organiser une formation spécifique AEFÉ de formateurs de formateurs (PAE FDF) en collaboration avec la Fédération Nationale d'Enseignement et de Développement du Secourisme (FNEDS) du 29/09 au 10/10 (103h) et du 19/11 au 30/11 (103h) à La ville du bois (91) pour 18 personnels de l'Agence. Cette formation permettrait de former au moins 2 formateurs de formateurs dans les 10 zones actuellement pourvues en Formateurs PSC1 (prérequis obligatoire pour pouvoir devenir formateur de formateur).

→ **L'Agence disposerait à la fin du premier trimestre 2018-2019 de 18 formateurs de formateurs (FF) pouvant ainsi former des formateurs PSC1 dans les établissements de l'Agence. Rappelons que l'objectif final serait de former 3 FF par zone de mutualisation.**

- **Former des formateurs PSC1 (FPSC1) dans les établissements du réseau.**

Les formateurs de formateurs (FF) formés par l'Agence en novembre 2018 seront en mesure d'organiser des formations de formateurs PSC1 (*PAE FPS, 9 jours en moyenne*) dans leur zone. Ils pourront ainsi former plusieurs formateurs PSC1 par établissement. Les zones ainsi dotées de FF devront donc programmer plusieurs stages de formation au cours du deuxième trimestre de l'année 2018/2019.

→ **L'Agence disposerait au cours du second trimestre 2018/2019 de nouveaux formateurs PSC1 formés qui seraient donc en mesure d'assurer les formations PSC1 pour les élèves et les personnels de leur établissement dès le troisième trimestre 2018/2019.**

- **Former les enseignants de l'élémentaire au PSC1.**

Les formateurs PSC1 présents dans les établissements pourront former les enseignants de l'élémentaire au PSC1 (12h de formation) afin que ces derniers puissent assurer la formation "Apprendre à porter secours" à leurs élèves (10h sur l'année par classe).

→ **L'Agence disposerait au cours de l'année scolaire prochaine de professeurs du premier degré formés pour assurer la formation "Apprendre à porter secours" dans les écoles du réseau.**

- **Former des personnels du secondaire pour devenir des formateurs aux gestes qui sauvent (FGQS).**

"Les gestes qui sauvent" (GQS) est une formation courte en secourisme de 3h qui permet aux élèves d'avoir des connaissances minimales en attendant une formation complète (PSC1). La formation GQS peut être animée par des formateurs GQS (*2 jours de formation seulement pour 16 personnes encadrées par un FF et un FPSC1*).

→ **L'Agence disposerait au cours de l'année scolaire prochaine de formateurs en gestes qui sauvent (FGQS) formés qui seront en mesure d'assurer des formations "gestes qui sauvent" dès le 3^{ème} trimestre.**

Avec la mise en place de ces propositions, l'Agence serait en mesure de réaliser rapidement les objectifs de la circulaire interministérielle et d'assurer un véritable parcours citoyen en secourisme pour les élèves du réseau. Les syndicats de la FSU vous joignent en annexe une proposition d'organisation pour ce parcours tout au long de la scolarité des élèves. Nous tenons à rappeler qu'un volet formation d'au moins 1 M€ a été prévu sur le budget 2018 pour le développement de la politique de l'Agence en matière de sécurité ce qui permettra de mettre en place toutes ces propositions.

Dans l'hypothèse où le MEN ne contribuerait pas à la formation initiale, mais surtout à la formation continue obligatoire des personnels de l'Agence, son organisation pourrait être la suivante dès la rentrée scolaire 2019-2020 :

- **Formation continue obligatoire des formateurs de formateurs (FC PAE FDF).**

L'Agence devra assurer annuellement la formation continue obligatoire de ses formateurs de formateurs en partenariat avec la Fédération Nationale d'Enseignement et de Développement du Secourisme (FNEDS) : 1 stage minimum par an au niveau de l'Agence.

- **Formation continue obligatoire des formateurs PSC1 (FC PAE FPSC).**

La formation continue annuelle obligatoire des FPSC sera assurée dans les zones par les formateurs de formateurs de l'Agence ou en partenariat avec les Académies partenaires comme c'est déjà parfois le cas (1 stage minimum par an et par zone).

Conscients qu'un cadrage de l'Agence en la matière est plus que nécessaire, les syndicats de la FSU souhaiteraient la mise en place rapide d'un groupe de travail afin d'élaborer avec le secrétariat général, le service pédagogique et le service prévention et protection des établissements une circulaire cadrant la politique de l'Agence en matière de protection et de secours civiques. Ce document pourrait être présenté au dernier Comité technique du mois de juin.

Nous comptons sur la mobilisation des services de l'Agence pour que nos propositions puissent être mises en place et ainsi participer à faire de la sécurité civile une culture partagée et un élément essentiel pour la réactivité de la communauté éducative en cas de crise.

Veillez croire, monsieur le directeur, en nos sentiments les meilleurs.

Pour le SNES hdF

Patrick Soldat



Pour le SNUIPP hdF

Catherine Desliens



Pour le SNEP hdF

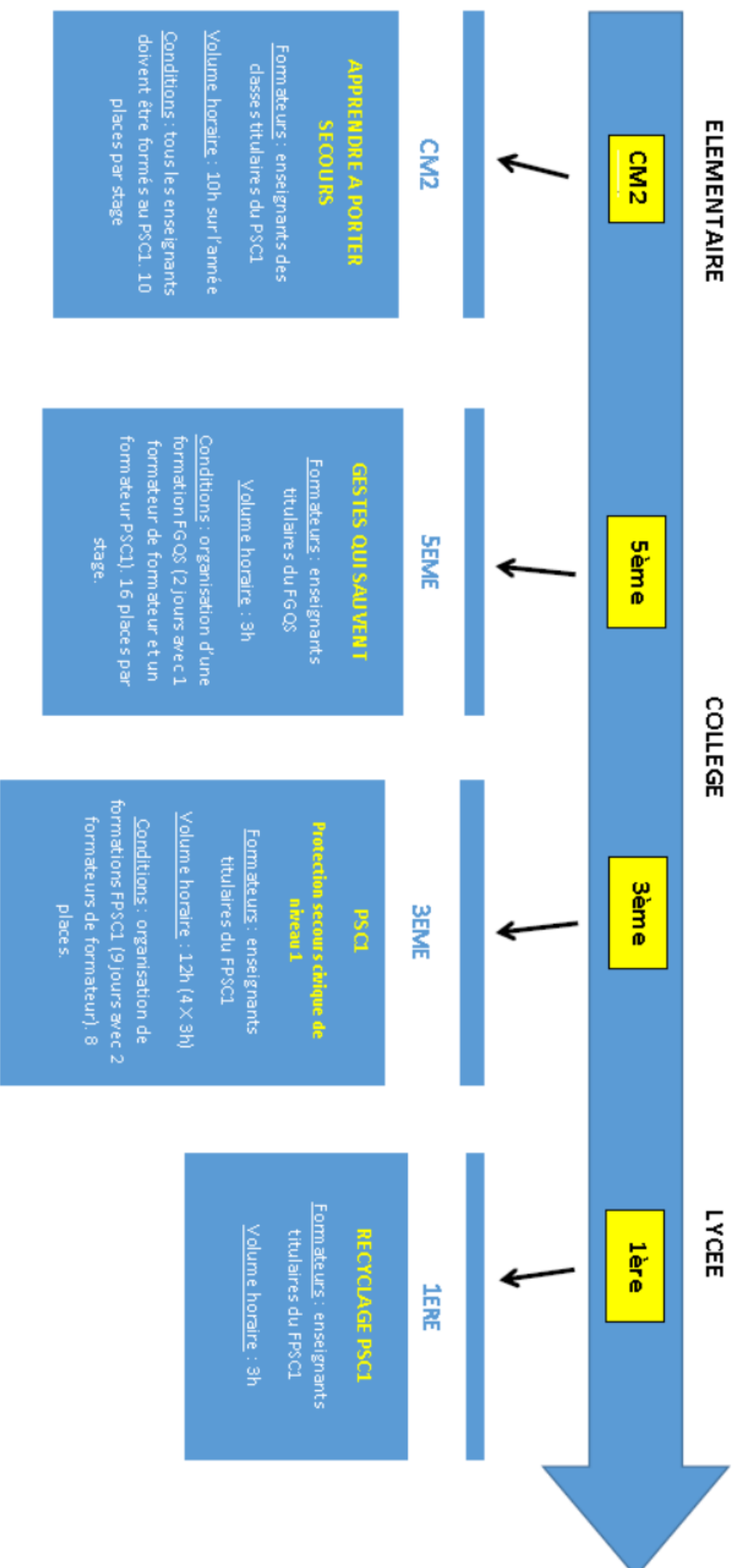
Anthony Deltour





Parcours secourisme dans les établissements du réseau

Un continuum pédagogique pour apprendre à sauver des vies



Annexe 2 : synthèse de l'organisation du secourisme

